BULLETIN ÉDITÉ ET IMPRIMÉ PAR LA MAIRIE DE MONTEYNARD RUE DES BLAIS 38770 MONTEYNARD TÉL. 04 76 30 63 43



Dates à retenir

25 juillet 2015
Fête du lac
3 au 21 août
La Mairie est
ouverte au public
le matin de
8 h 30 à 12 h 00

Dans ce numéro

- Délibérations et travaux
- Les travaux en photos
- Infos diverses
- Urbanisme
- Etat Civil Bienvenue
- Petites annonces

N° 87 - Juillet 2015

Délibérations et travaux

Contrat aidé

Le Conseil Municipal a accepté d'accueillir Armel Munoz dans le cadre d'un contrat aidé pour une durée de six mois. Ce contrat est subventionné à hauteur de 70% par l'Etat avec exonération des charges patronales URSSAF sur la base d'une durée hebdomadaire de 22 h.

Armel sera affecté à l'entretien des espaces publics (voiries, espaces verts et bâtiments).

Convention Commune/SFR

Le Conseil Municipal émet un accord favorable pour le renouvellement de la convention avec SFR suite à l'installation du relais sur la route forestière moyennant un loyer revalorisé de 4.200 € (au lieu de 4.050 €).

Recrutement de personnel non permanent Le Conseil Municipal accepte le recrutement de Jean-Louis Jacquot pour des interventions et/ou des missions ponctuelles rémunérées sur la base de son salaire horaire de fin de carrière.

Subvention à la Crèche « A Vaulx Câlins » Le Conseil Municipal accepte l'élan de solidarité territorial visant à permettre à cette structure de perdurer.

Une subvention de 1.000 € est accordée. Instruction des actes et autorisations d'ur-

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion au service communautaire nouvellement créé suite à la fin, au 1er juillet 2015, de la mise à disposition des services de l'Etat aux communes pour l'instruction des autorisations liées au droit des sols.

Coût du service : adhésion annuelle sur la base de 0.90 € par habitant puis facturation par acte instruit (environ 120 € pour un permis de construire, 144 € pour un permis d'aménager et 84 € pour une déclaration préalable).

Projet de commerce

Le Conseil Municipal prend acte du résultat de l'enquête lancé auprès de la population. La mission se poursuit, la prochaine étape consiste à lancer par voie de presse spécialisée un appel à candidatures et à projets pour la gestion du local avec l'aide de la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de rédiger le cahier des charges correspondant.

Le Conseil Municipal accepte de verser à Francis Barre les indemnités d'astreintes pour chaque week-end à compter du 1^{er} mai 2015. Depuis le départ de Jean-Louis Jacquot, Francis se voit confier la gestion des alarmes pouvant survenir sur le réseau d'eau.

Jobs d'été

Pour pourvoir au remplacement du titulaire d'un contrat avenir, Jérémie Sommacal a été recruté pour 7 semaines.

5 jeunes qui n'ont jamais travaillé à la Commune ont été recrutés durant le mois de juillet à raison d'1 semaine chacun pour renforcer le service technique.

Dématérialisation des actes administratifs

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager les démarches visant à adhérer à la dématérialisation de l'envoi de tous les actes administratifs destinés à la Préfecture (délibérations, budgets, arrêtés, permis de construire, certificats d'urbanisme, etc.).

Plan de relance du Conseil Départemental

Dans le cadre du plan de relance du Département, la Commune a déposé en urgence une demande de subvention pour des travaux sur les voiries communales des Liorats (haut et bas) et du Buya (haut).

Les travaux estimés à 60.005 € H.T. ont fait l'objet d'une subvention de 45 % majorée de 10% sur un montant éligible de 42.805 € (exclusion des travaux liés à l'assainissement). Activités périscolaires

Le Conseil Municipal valide les propositions de la commission des affaires scolaires applicables pour l'année scolaire 2015-2016, à sa-

- création d'un 5^{ème} groupe pour alléger les 4 existants.
- des activités nouvelles seront proposées aux enfants : théâtre, danse, expériences scientifiques, atelier lecture (lire et faire lire).

Résiliation de la convention avec le C.M.R.

La convention avec le Centre Musicaux Ruraux a été résiliée à compter de la rentrée scolaire 2015.

Angeline Mère, intervenante pour les 3 classes sera salariée par la Commune, ce qui permet de réaliser une économie d'environ 1.000 €.

Astreintes de week-end

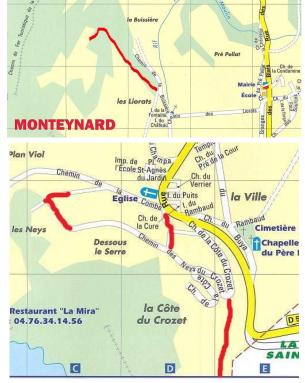


Les travaux en photos

Journée pour les chemins : 30 juin 2015 Une matinée entretien des chemins était proposée aux volontaires de

Monteynard.
Pas moins de 30 personnes, adultes et enfants, ont répondu à l'appel.
S'en est suivi un pique-nique offert par la Municipalité. Tous étaient ravis. A refaire.





En rouge, les chemins remis en état.



L'escalier d'accès de la salle polyvalente au stade.



L'escalier d'accès du parking de la Cime des Blais au lotissement « la Condamine ».



Le barbecue public installé à proximité de l'aire de BMX.



Infos diverses

Bébés précieux, nounous valeurs, une association au service du bien-être des tout-petits

(article reproduit avec l'aimable autorisation de M. Laneyrie, Maire de Ponsonnas) .

Structure associative avec une Educatrice de jeunes enfants et des assistantes maternelles diplômées du CAP petite enfance et du brevet premiers secours PSCI.

L'association regroupe 35 assistantes maternelles de toute la Matheysine. Elle a pour objet de favoriser l'épanouissement et la socialisation de l'enfant en lui permettant d'évoluer, une ou deux fois par semaine, dans une structure collective de dimension familiale.

Dans une ambiance paisible, les enfants passent d'un atelier à l'autre, s'activent et jouent avec leurs petits camarades et permet aussi aux assistantes maternelles d'échanger sur leur fonction.

L'association s'efforce aussi de favoriser les relations intergénérationnelles pour permettre aux personnes du 3ème ou 4ème âge et même aux personnes seules de partager ces moment de convivialité.

Rendez-vous le 3ème jeudi de chaque mois de 9 h à 11 h à la salle polyvalente « Michel Arrighino ».

Contacts : Stéphanie : 06.85.54.24.53. Franka : 06.99.69.91.85

bebesprecieux.nounousvaleurs@yahoo.fr

Projet d'un commerce de proximité

Découvrez en annexe le résultat complet de l'analyse de l'enquête réalisée en début d'année.

Prochaine étape : appel à candidatures et à projets pour la gestion du local dès cet automne.

Rallye de la Matheysine

Merci à l'écurie Obiou qui a renouvelé un point de contrôle à Monteynard au grand plaisir des passionnés de « bolides ». Fête du pain

Merci aussi à l'association « les Roues Cool » qui a permis aux villageois de partager des moments de convivialité au four communal.

Soirée sur le thème de l'Eau

L'école et la Mairie ont organisé une soirée permettant de découvrir la gestion de l'eau.

Jean-Louis nous a fait une visite des captages, des réservoirs et de la station d'épuration.

Une conférence avec Jean-Paul Biessy et Emilie Vincent autour du thème de l'eau a réuni les personnes intéressées. Les parents ont pu découvrir le travail réalisé par les enfants à l'école sur le thème de l'eau.

Fête du Village

Un coup de chapeau au Sou des Ecoles , les parents d'élèves et les bénévoles qui ont contribué au succès de la fête du village 2015. Bénéfice pour l'association : environ 1.500 €

Trail des passerelles

Différentes associations du village ainsi que la municipalité ont participé à cette manifestation (points de contrôle, ravitaillement, sécurité aux traversées de routes).

La confrérie du murçon nous a régalé de ses spécialités.

Magnifique journée et bravo à tous Soirée jeux

Réservez votre soirée le 2 octobre 2015 à partir de 20 h pour une soirée jeux organisée par la ludothèque.

Entrée gratuite, ouvert à tous. Venez partager un moment de détente autour des jeux de société (jeux de cartes, jeux de plateaux...)

Covoiturage

Pour vos déplacements à la rentrée, pensez au covoiturage, économique et écologique.

Un site spécialité dans le déplacement du Sud grenoblois, www.laroueverte.com

Haut débit internet

La totalité de la commune est désormais desservie par le haut débit.

Toute personne intéressée peut contacter Alsatis pour faire une étude de leur cas et voir si le foyer est éligible au très haut débit (20 Mo).

Renseignements et/ou tarifs au 09.70.247.247.

Foyer pour Tous de La Motte-d'Aveillans

Découvrez le guide d'activités 2015/2016 en annexe.

Horaires d'étě d'ouverture au public de la Mairie

Du 3 au 21 août, la Mairie ne sera ouverte au public que le matin de 8 h 30 à 12 h.

Site Internet

Venez découvrir les nouvelles rubriques sur www.monteynard.fr

Dans « Vie du Village », les évènements passés et à venir, la revue de presse recense les articles sur le village, le coin des Monteynardons : si vous avez une webcam, une vidéo en ligne, nous serons heureux de rajouter un lien.

Le Département en vigilance sécheresse

Le Département est placé en vigilance sécheresse. Cette décision n'impose pas de restriction particulière sur les usages de l'eau mais doit inciter chacun à une gestion la plus économique possible de la ressource. Il est demandé à chacun une gestion économe de l'eau (remplissage des piscines, arrosage, bains, lavages, etc.) que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics et cela sur l'ensemble du département. Chaque citoyen se doit d'être vigilant et faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieux pour tous les usagers.

Cantine scolaire

Le tarif augmente de 0.25 € à la rentrée de septembre suite à la décision du Conseil Municipal en date du 18/06/2014 d'augmenter de 0.50 € en échelonnant sur deux années.

Les fiches d'inscription parviendront aux familles courant août.

Parkings et jeux nautiques

La commune de Monteynard est adhérente au syndicat du lac de Monteynard-Avignonet.

A ce titre, les habitants bénéficient de tarifs préférentiels pour les parkings et l'entrée aux jeux nautiques de Treffort (pour les enfants de 3 à 12 ans) ouvert tous les jours de 13 h 30 à 18 h jusqu'au 31 août.

Le parking de Mayres-Savel coûtera 1 € la journée le weekend et jours fériés (gratuit en semaine) et l'abonnement pour un accès illimité aux parkings de Treffort coûtera 12 €.

L'entrée aux jeux nautiques coûtera 2,50 € (gratuit jusqu'à 3 ans). La présentation d'une pièce d'identité avec photo est obligatoire.

Fête du Lac

En partenariat avec EDF, la traditionnelle fête du lac aura lieu le samedi 25 juillet 2015 à Treffort. Programme en annexe. N.B: Les habitants de la rive droite pourront rejoindre Treffort avec le bateau « la Mira ». Deux traversées offertes par le Syndicat du Lac sont prévues : 1 à 18 h 00, l'autre à 19 h. Retours prévus à 23 h et 0 h. S'inscrire au siège jusqu'au 24 juillet 2015, tél. 04.76.30.63.43.

4



Etat Civil

Décès

Anna MAJEWSKI domiciliée chemin de la Combe, décédée le 20 mai 2015 à La Mure.

Mariages

Félicitations à **Carine MICHEL** et **Romain SMEDLEY** qui se sont unis le 9 mai 2015.

Carole FINET et Jérôme MICHEL qui se sont unis le 27 juin 2015.

Bienvenue

Naissance

Lucie, Maëlle **SMEDLEY** née le 28/06/2015 à Saint-Martin-d'Hères.



Bienvenue aux familles nouvellement installées :

- ULYSSE Fabien/PLENACOSTE Marine, rue de la Ville
- PROVINI Kévin/MUZY Méryl, rue des Blais

Urbanisme

- Avis favorable délivré à M. Vidron Guillaume domicilié à Fontaine pour la construction d'une maison chemin du Pré Pellat.
- Avis favorable délivré à M. Marquette Aurélien domicilié à Vizille pour la construction d'une maison chemin du Pré Pellat.
- Avis favorable délivré à M. Smedley domicilié chemin du Pré Pellat pour la pose de 2 fenêtres de toit.
- Avis favorable délivré à M. Brichet Guillaume domicilié à Echirolles pour la construction d'une maison chemin des Sources.
- Avis favorable délivré à Mme Barre Annie, domiciliée chemin des Granges pour la réfection de toiture de la maison
- Avis favorable délivré à Mme Constantidines, domiciliée chemin des Sources pour la construction d'une piscine et d'un abri de jardin.
- Avis favorable délivré à Mme Rodriguez Jennifer, domiciliée impasse du Château pour des travaux de

- ravalement de façade, isolation par l'extérieur et peinture des encadrements de fenêtres.
- Avis favorable délivré à M. Llop, domicilié rue de la Ville pour des travaux de raccordement de la terrasse au perron.
- Avis favorable délivré à Mme Bernasconi Agnès, domiciliée impasse du Temple pour l'installation d'un abri de jardin.
- Avis favorable délivré à M. Comaille Pascal, domicilié chemin du Buya pour la construction d'un garage.
- Avis favorable délivré à M. Boscaro Eric, domicilié chemin du Verrier pour des travaux de ravalement de façade.
- Avis favorable délivré à M. Maisonneuve Christophe, domicilié à Notre-Dame-de-Commiers pour la construction d'une maison chemin du Champa.

Permanences de l'Architecte-conseiller

Prochaines permanences : les vendredis 18 septembre, 16 octobre et 20 novembre de 16 h à 18 h .

Les rendez-vous sont pris par le secrétariat de Mairie.

Petites annonces

- 44 ans, disponible, efficace et sociable, propose d'aider et d'accompagner des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en dépendance ponctuelle. (aides matérielle, technique, administrative et relationnelle et sociale).
 Tél. 06.16.70.66.82.
- Vends maison de campagne sur 2000 m² de terrain située à La Ville.
 Tél.: 06.50.52.11.40.

Le Maire et l'Equipe Municipale vous souhaitent de bonnes vacances et une belle fin d'été.